



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emblèmes

Question écrite n° 111031

Texte de la question

Sur bien des bâtiments publics sur lesquels flottent les couleurs officiels de notre pays, il est déplorable de constater que les pavillons tricolores sont sales, décolorés ou usés, ce qui n'est pas compatible avec le respect dû à notre emblème national. M. Franck Gilard demande donc à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les instructions qu'il compte donner pour remédier à cette situation et mettre partout en valeur le drapeau tricolore, symbole de la France.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111031

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12039